Le OUYNAL De l'Aire à l'Argonne



Communauté de Communes





www.cc-aireargonne.fr



Communauté de Communes



Editorial

'année 2020 a été éprouvante pour tous. Avec cette crise sans précédent, nous avons dû nous adapter pour maintenir les services en mettant en place des mesures sanitaires strictes.

Malgré ces contraintes, tous les membres du personnel de la Communauté de Communes font preuve au quotidien de courage et de professionnalisme.

Durant le premier confinement, le portage de repas à destination de nos aînés n'a jamais été interrompu. En complément des communes, le CIAS a mis en place une veille sociale, des garderies ont été organisées pour les enfants du personnel soignant. Les agents administratifs ont assuré leurs missions en présentiel et/ou en télétravail.

De belles initiatives ont vu le jour : de nombreux professionnels du bâtiment de notre territoire ont fait don de matériel de protection à nos professionnels de santé de Pierrefitte et de Seuil ainsi qu'aux associations d'aide à domicile, de nombreux bénévoles ont confectionné des surblouses...

Nos restaurateurs et traiteurs ont dû s'adapter en proposant des plats à emporter. Nos entreprises ont vu leur activité impactée par la crise sanitaire, pour les accompagner nous avons contribué au dispositif Fonds « RESISTANCE » de la Région Grand Est.

Nos artisans, commerçants, producteurs locaux ont besoin de notre soutien : consommons local pour faire travailler celles et ceux qui font vivre notre territoire.

Mes collègues élus et moi-même vous souhaitons, à vous et vos proches, une excellente année 2021. Que nos meilleurs vœux de bonne santé vous accompagnent.

Prenez bien soin de vous,

La Présidente,

Martine AUBRY



Sommaire

P.3 Dossier COVID-19

P.4 Projet de territoire et PLUi

P.5 Conseil Communautaire 2020

P.6 France Services

P.7 Actualités

P.8 La Communauté de Communes à votre écoute

Directrice de la publication: Martine AUBRY

Rédaction et conception : Service communication de la Communauté

de Communes De l'Aire à l'Argonne

Crédits photos : Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Impression : Imprimerie de l'Encre

Tirage: 3 350 exemplaires

Mouvement de personnel au sein de la Communauté de Communes

Audrey VERA, Agent de développement local, a succédé le 8 décembre 2020 à Benjamin BASTARD en tant que Directrice Générale des Services.

Virginie KUBLER, Référente cantine de Nubécourt, a succédé le 4 janvier 2021 à Marie-Noëlle RUEFF au poste de Référente pôle enfance - jeunesse.

Lysiane BURNEL a quitté ses fonctions d'animatrice du Relais d'Assistants Maternels le 15 janvier 2021 pour rejoindre le Conseil

Départemental de la Meuse.

Paméla ANTONI, Technicienne Environnement Service Déchets/Gestion des Milieux Aquatiques, a rejoint les effectifs de la Collectivité au 1er juillet 2020.

Emilie ZIMMERMANN, Animatrice Seniors, a succédé le 4 janvier à Inès BOURY.

Samuel BERTHANIER, Agent technique, a intégré l'équipe technique au 4 janvier 2021.

UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT



Depuis le 17 mars, date du début du 1er confinement, notre quotidien a été bouleversé. Il a fallu changer nos habitudes dans le respect des mesures prises par le Gouvernement : adopter les gestes barrières, limiter nos déplacements et nos contacts tant sur le plan personnel que professionnel. La Communauté de Communes n'a pas échappé à cette réalité. Comment s'est-elle adaptée ?

GESTION DE LA CRISE

UN SERVICE PUBLIC MAINTENU MALGRÉ DES CONTRAINTES

La Communauté de Communes a dû trouver des solutions face à la fermeture des écoles et des lieux accueillant du public (maison des services, déchèteries...).



Des consignes de sécurité ont été mises en place afin de préserver votre santé et celle du gardien.

DÉCHÈTERIES

Suite au premier déconfinement, les déchèteries ont rouvert de

façon progressive et sur rendezvous.

Actuellement, les déchèteries sont en libre accès mais avec une limitation de 3 personnes sur les quais et le port du masque obligatoire.

APPROVISIONNEMENT EN GEL HY-DRO-ALCOOLIQUE ET EN **MASQUES**

Ces produits ont été pris d'assaut ce qui a engendré de grandes difficultés d'approvisionnement et un surcoût pour la Communauté de Communes.

PORTAGE DE REPAS



À DOMICILE

Malgré le confinement, ce service, à destination de nos aînés, n'a jamais été interrompu. REPAS

DISPOSITIF « FONDS RÉSISTANCE »

La Réaion Grand Est a créé un fonds Territorial appelé « Résistance » destiné à accompagner, sous forme d'avance remboursable, les associations et entreprises dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire. Cette aide est disponible jusqu'au 1er juin 2021.

La Région Grand Est et la Banque des Territoires y contribuent chacune à hauteur de 11 127 872 €, soit 22 255 744 € de « contribution socle ».

La contribution de la Communauté de Communes atteint quant à elle 13 084 € correspondant à 2 € par habitant.



UNE BELLE SOLIDARITÉ...

Malgré la crise de belles initiatives ont été prises et l'appel a été relayé par les bénévoles et les entreprises :

Visières de protection

36 visières réalisées par l'Atelier CTM situé à Evres ont pu être offertes aux ADMR de Remberval et de Sud Argonne, aux pôles médicaux de Seuil d'Argonne et de Pierrefitte sur Aire, aux trois cabinets d'infirmiers, aux EHPAD les Eaux Vives et à la résidence La Vigne.

Création de surblouses

Plus de 150 surblouses ont été réalisées par 20 couturières bénévoles de notre territoire. Elles ont pu être distribuées à la Résidence La Viane. les EHPAD les



Eaux Vives, les ADMR et au personnel de la Communauté de Communes. La Communauté de Communes remercie tous ceux qui ont fait don de tissus,

draps et voiles d'hivernage. Ils ont pu être collectés en très grand nombre et ont permis la réalisation des surblouses. Merci pour le travail des couturières.

Les masques

Un grand merci aux communes qui ont avancé les masques au personnel de la Communauté de Communes et pour le don de l'Intermarché d'Homécourt (54).

Pour votre information, la consommation moyenne mensuelle de masques est de 1400 tous services confondus.

Merci à eux pour leur soutien!

Projet de territoire et PLUi

PLUI ET PROJET DE TERRITOIRE :

OÙ EN EST-ON ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et du projet de territoire de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne, lancée début 2020, se poursuit. Loin d'être un simple travail technique, cette démarche montre le désir des élus du territoire de construire un avenir commun, à travers un document d'urbanisme unique qui encadrera le développement du territoire de demain.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2020 ?

L'année 2020 a été consacrée à la construction d'un diagnostic partagé du territoire. A l'occasion de nombreux temps d'échanges, les élus et partenaires du territoire ont bâti ensemble le portrait de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne, faisant émerger les premiers enjeux.

Dès le mois de mars, le cabinet Cittànova est allé à la rencontre de l'ensemble des communes tandis que la Chambre d'Agriculture rencontrait les agriculteurs du territoire.

A l'issue de ce premier temps d'immersion, 3 sorties en bus ont été organisées en septembre, conviant élus et partenaires. Ces visites ont été l'occasion de découvrir le territoire tout en approfondissant certaines problématiques à l'occasion de rencontres avec les acteurs du territoire (par exemple, le développement culturel

avec Vent des Forêts, le patrimoine à Beaulieu en Argonne ou encore la biodiversité sur le site Natura 2000 des étangs de Lisle-en-Barrois).

Enfin, des ateliers de travail se sont déroulés en octobre afin d'échanger autour de certaines thématiques avec élus et partenaires : économie, habitat, organisation du territoire, environnement... Au-delà des constats, ce sont les premiers enjeux à traiter dans le PLUi qui ont pu émerger des discussions.

Le mois de décembre a été un mois de synthèse et de traitement pour les cabinets d'études qui proposeront une première restitution des différents travaux, début 2021 : le bureau Cittànova sur le volet socioéconomique, le bureau Atelier des Territoires sur l'Etat Initial de l'Environnement et la Chambre d'Agriculture sur le volet agricole.

ET LA SUITE ?

L'année 2021 sera consacrée à la mise en place du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** du PLUi. Ce document constituera en fait la feuille de route du territoire à horizon 2035 : il énoncera clairement les ambitions du territoire dans toutes ses composantes (résidentielle, environnementale, économique, agricole...).

Vous souhaitez contribuer? Une série de réunions publiques sera organisée (dates à définir en fonction de la crise COVID) afin que vous puissiez réagir au diagnostic et ainsi contribuer directement à l'identification des enjeux du territoire.





Vos questions et remarques

Elles peuvent être formulées :

- par mail à l'adresse <u>plui@cc-aireargonne.fr</u>
- par courrier à l'attention de la Présidente de la Communauté de Communes
- en participant aux réunions publiques qui seront organisées sur l'ensemble du territoire
- sur les registres mis à disposition dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes



INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VOS ÉLUS



Mme Martine AUBRY
Présidente



M. Laurent PALIN

1 er Vice-Président : Politique de
l'Habitat, Transition Energétique,
Tourisme



M. Christian WEISS 6ème Vice-Président : Biodiversité



M. Thierry RAMAND

2ème Vice-Président : Finances, Voirie,
Services Mutualisés



M. Sylvain OBARA

7ème Vice-Président : Service Public de
l'Environnement



M. Michel MOREAU 3ème Vice-Président : Aménagement du Territoire, Urbanisme, Numérique, Santé



Mme Marie-Cécile GEORGE 8ème Vice-Présidente : Développement économique



Mme Dania KLEIN

4ème Vice-Présidente: Cohésion
sociale, Service à la population, CIAS



Mme Mathilde DECHEPPE 9ème Vice-Présidente : Développement Culturel et Vie Associative



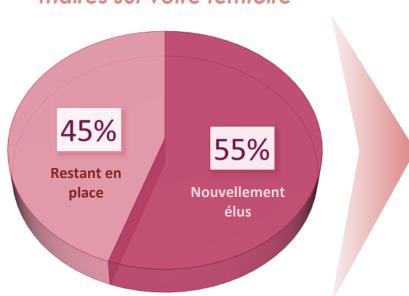
Mme Josiane BIGUINET 5ème Vice-Présidente : Scolarité, Développement des circuits courts, Restauration

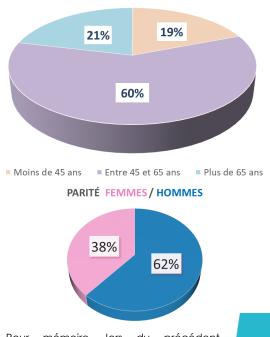


M. Patrick GROSS 10^{ème} Vice-Président : Travaux, Entretien du Patrimoine

ELECTIONS 2020 : QUELQUES STATISTIQUES

Taux de renouvellement des maires sur votre territoire





Age des maires du territoire

France Services

LABELLISATION FRANCE SERVICES

Labellisés « France Services » en septembre dernier, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Villotte-sur-Aire et le siège de la Communauté de Communes à Beausite, peuvent dès aujourd'hui, vous accompagner dans de nombreuses démarches administratives et vous orienter vers les partenaires du dispositif.

Où se rendre?

La Communauté de Communes propose deux sites pour garantir une offre au plus proche des habitants et des communes. Ce dispositif s'inscrit en coordination avec les secrétaires de mairie.

Trois membres du personnel de la Communauté de Communes sont à votre service pour répondre à vos attentes.

Les partenaires des espaces France Services, à ce jour :

- ⊙ le Ministère de la Justice,
- ⊘ la Mutualité Sociale Agricole,
- ∀ l'Assurance Maladie.
- ⊘ la Caisse d'Allocations Familiales,
- ⊘ l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (pour vous aider dans les demandes de carte grise ou encore de permis de conduire),
- Ses Maisons des Solidarités,
- 🕑 la Direction Générale des Finances Publiques,
- SOLIHA (anciennement Centre Meusien d'Amélioration du Logement),
- ⊘ la Mission Locale du Sud Meusien (dont le Réseau Milo-Mouv'),
- ⊘ le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Les permanences

	Beausite	Villotte-sur-Aire	
Mission Locale (insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans)	3ème jeudi de chaque mois 9h-12h	l er mercredi de chaque mois 9h-12h	
SOLIHA (amélioration du logement)	1 er lundi de chaque mois 10h-12h	3ème mercredi de chaque mois 14h-16h	
Maison des Solidarités, CAUE	Permanence sur demande		

Prochainement, d'autres partenaires vont rejoindre les espaces France Services et proposeront des permanences ou de nouvelles actions (conférences, ateliers thématiques...) afin de répondre à vos besoins.

France Services:

faciliter les démarches du quotidien



Le + plus

L'accès au numérique!

Dans les deux espaces France Services, vous serez accompagné pour effectuer vos démarches administratives, pour naviguer sur les sites institutionnels, pour trouver des informations liées à votre dossier ou encore pour réaliser des procédures en ligne.

A terme, des visioconférences seront proposées sur les deux sites. Vous pourrez échanger à distance avec un correspondant au sein des réseaux partenaires pour toute question spécifique.

Ateliers « Informatique »

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, les ateliers d'informatique reprendront sur les deux espaces France Services.











TU AS ENTRE 16 ET 29 ANS, TU ES À LA RE-CHERCHE D'UNE ÉCOLE, D'UNE FORMA-TION OU D'UN EMPLOI ? POUR ENGAGER TES DÉMARCHES TU AS BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ.E ?

LE RÉSEAU MILOMOUV' EST LÀ POUR TE FILER UN COUP DE MAIN!

une Équipe mobile de professionnels Qualifiés peut venir à ta rencontre sur une simple demande.

ALORS N'HÉSITE PLUS!



En continuité avec le travail de remise en état des circuits de randonnée pédestre sur le Pays Barrois, l'Office de Tourisme Sud Meuse organisera un événement exceptionnel et novateur « Sport et nature » qui se déroulera les 19 et 20 juin

2021.

Différents circuits seront coordonnés par l'association Reflexe Organisation tout au long du week-end (Boucles pédestres, équestres et VTT dont une au départ de Beaulieu en Argonne).

Un salon « Sports de Nature », à destination du grand public, se déroulera à Bar le Duc à la Côte Sainte Catherine.

Mercredis récréatifs

Hors vacances scolaires, les mercredis récréatifs se tiennent de 8h à 17h, les semaines paires à

l'école de Pierrefitte sur Aire et les semaines impaires à l'école de Vaubecourt.

Centre de loisirs : à vos agendas !

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire et de la règlementation en vigueur, les prochains centres de loisirs auront lieu:

Vacances d'hiver:

Du 22 au 26 février à Pierrefitte sur Aire Du 1er au 5 mars à Vaubecourt

Vacances de printemps:

Du 26 au 30 avril à Pierrefitte sur Aire

Du 3 au 7 mai à Vaubecourt

Vacances d'été :

(à définir)

Inscription par mail à accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr



Info vidanges...

La campagne de vidange est reconduite pour sa deuxième année.

L'entreprise MALEZIEUX a été sélectionnée pour la réalisation de deux types de prestations :

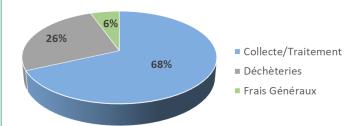
- Les vidanges préventives réalisées par lot à raison de deux campagnes dans l'année (printemps / automne). Pour en bénéficier, vous devrez vous inscrire en complétant le bordereau de participation fourni sur le flyer d'informations. Des exemplaires sont à disposition dans votre mairie ou dans les bureaux de la Communauté de Communes à Beausite et Villotte sur Aire, ainsi qu'au format numérique sur notre site internet: www.cc-aireargonne.fr.
- ☼ Les vidanges d'urgence. En cas d'urgence, une intervention sera programmée avec le prestataire afin de solutionner votre problème dans les plus brefs délais. Hors ouverture des bureaux, vous pouvez appeler le numéro d'astreinte de l'entreprise MALEZIEUX au 06 11 26 66 26 en précisant que vous faites partie du territoire de la Communauté de Communes

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou avoir plus de renseignements sur les modalités, n'hésitez pas à contacter le SPANC par mail à assainissement@cc-airerargonne.fr ou par téléphone au 03 29 70 61 17.

ZOOM sur l'évolution de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Résiduelles Incitative (REOMI)

En moyenne, le service d'enlèvement des ordures ménagères aura coûté **120 € TTC par habitant**, recettes non déduites.

Répartition des coûts du service OM



Cette dépense est couverte en partie par la REOMI et les recettes perçues au titre des soutiens financiers versés par les écoorganismes et la vente des matériaux à recycler.

Votre geste de tri permet de couvrir en moyenne 20 à 24 % du coût global du service. Cette recette fluctue chaque année en fonction de la qualité du tri, de vos performances et des prix de rachat des matériaux à recycler. Cette manne financière permet de maintenir le coût du service et de le rendre supportable par l'ensemble des usagers.

A savoir que 1565 tonnes de déchets sont encore enfouies soit 55 % des déchets produits sur le territoire. **152 tonnes** de déchets d'ameublement et de Déchets d'Equipement Electrique et Electroniques sont partiellement valorisées.

Aujourd'hui, il nous faut financer la remise aux normes des 2 déchèteries en :

- réactualisant la signalétique au vu des consignes de sécurité et des nouvelles filières de valorisation,
- optimisant le stockage des déchets réceptionnés dans l'attente de leur évacuation,
- mettant en place des garde-corps pour éviter les chutes de hauteur.

Ces futurs investissements amènent l'assemblée à augmenter la REOMI de manière progressive chaque année pour les financer. L'assemblée délibérante a donc décidé d'augmenter la part fixe de la REOMI en 2021 de 1 à 2 € par semestre suivant la typologie de l'habitat (Résidence principale ou secondaire / Gîte) et de 2 € par semestre pour les professionnels.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

à votre écoute



Vous avez des guestions sur sa scolarité? Contact: Sarah LECHOT

> scolaire@cc-aireargonne.fr Tél: 03 29 70 61 17

ous êtes à la recherche d'aides pour améliorer votre habitat ? Vous êtes une entreprise? Contact:

developpement@cc-aireargonne.fr Tél: 03 29 70 61 17





Vous êtes retraité(e)?

Contact: Emilie ZIMMERMANN poleseniors@cc-aireargonne.fr

Tél: 03 29 75 03 23



environnement@cc-aireargonne.fr Tél: 03 29 70 61 17



Vous êtes une association Vous souhaitez connaître les associations du territoire?

Contact: Maxance BERNARD culture-liensocial@cc-aireargonne.fr

Tél: 03 29 75 03 26

Une question sur la gestion de votre assainissement? Contact: Corinne COQU

assainissement@cc-aireargonne.fr Tél: 03 29 70 61 17



Vous cherchez une solution pour garder votre enfant? Contact:

petite-enfance@cc-aireargonne.fr Tél: 03 29 75 00 68

Vous cherchez une activité pour vos enfants?

Contact: Virginie KUBLER accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr

Tél: 03 29 75 00 35







INFOS PRATIQUES



Déchèteries : Calendrier et horaires d'ouverture

Vaubecourt

PÉRIODE	LUNDI MERCR		SAMEDI
Du 1er avril au 30 septembre	16h-19h	14h-19h	9h-12h et 14h-19h
Du 1er octobre au 31 mars	14h-17h	14h-17h	9h-12h et 14h-17h

Ville-devant-Belrain

Du 1er avril au 30 septembre	15h-18h	15h-18h	14h-18h
Du 1er octobre au 31 mars	13h30-16h30	13h30-16h30	14h-16h30

Horaires d'ouverture des bureaux :

- •Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- •Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Pour nous contacter... par courrier:

- •42 rue Berne 55 250 Beausite
- •27 rue du Mont 55 260 Villotte-sur-Aire

par téléphone:

• Beausite: 03 29 70 61 17

• Villotte-sur-Aire: 03 29 75 06 22

par mail:

contact@cc-aireargonne.fr